

Initiatives ministérielles

[Français]

Ensuite, vous vous transportez de l'autre côté, et vous vous retrouvez à Cap-Pelé, Shédiac, Bouctouche et vous voyez ces francophones, ces Acadiens, ces gens qui ont été déportés, qui sont revenus, mais qui ont gardé la langue et la culture françaises dans des conditions absolument incroyables. Ils sont fiers de leur francophonie, ils sont fiers d'être francophones et très fiers d'être Néo-Brunswickois; rien ne les empêchera de demeurer francophones. Ils sont très fiers d'être Canadiens.

Si cet esprit-là prévalait dans le pays, d'un océan à l'autre, à mon avis, ce serait le meilleur exemple que le Canada pourrait donner au monde entier. Quand on voit les problèmes du monde aujourd'hui, où les gens s'entre-tuent parce qu'ils ont des différences culturelles ou linguistiques et que vous vous promenez au Nouveau-Brunswick où, dans ma circonscription, les plus petites communautés anglophones ont leur commission scolaire, la communauté francophone a ses commissions scolaires et qu'ils vivent et travaillent ensemble pour le progrès économique de cette communauté, c'est cela, le Canada à son meilleur.

Aujourd'hui, alors que je prends la parole dans cette Chambre, à titre de député de Beauséjour, je suis heureux d'appuyer cette motion, parce que dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, et surtout de la francophonie du Nouveau-Brunswick, cette persévérance et cette détermination à toute épreuve, les ont amenés à prendre leur sort en main.

Le ministre a parlé du sénateur Louis Robichaud, qui fut celui qui a décidé de «brasser la cage» du Nouveau-Brunswick, si on peut dire, en proposant ce programme de l'égalité pour que les deux communautés soient égales. Par la suite, le flambeau a été repris par Richard Hatfield, et aujourd'hui, c'est le premier ministre Frank McKenna qui continue.

[Traduction]

Aujourd'hui est un grand jour pour moi. Il est le signe que nous pouvons rester ensemble au Canada tout en étant différents. J'aime les gens du Nouveau-Brunswick et la générosité dont ils font preuve, tant chez les anglophones que chez les francophones. Mes collègues, le député de Moncton et tous les autres, vivent cette réalité tous les jours. Ils ont tous été élus par les collectivités, anglophone et francophone. Ils réussissent à rendre heureux leurs électeurs des deux groupes linguistiques.

C'est ainsi que je voudrais voir se développer le Canada. Aujourd'hui, certains diront que ce n'est pas l'Accord de Charlottetown que nous signons, ni rien d'aussi important. C'est un engagement que ces deux collectivités ont pris il y a longtemps. Quand nous avons modifié la Constitution, en 1982, nous avons prévu des dispositions

pour apporter des modifications sur simple entente bilatérale entre le gouvernement fédéral et un gouvernement provincial.

C'est exactement ce que nous faisons au moyen de cette motion, parce que certains éléments de la Constitution ne touchent qu'une seule province. Le Nouveau-Brunswick n'en aura pas l'exclusivité. Par exemple, la province de Terre-Neuve a un double système scolaire fondé sur la religion. La même chose existe au Québec. Ce n'est pas le cas en Ontario et dans les autres provinces. Il faut donc que nous ayons cette souplesse dans la Constitution, et celle-ci est utilisée aujourd'hui pour une cause très noble.

• (1030)

Pour conclure, je voudrais dire que c'est un grand exemple de compréhension, de générosité, de tolérance et de diversité.

[Français]

Pour ma part, comme je ne serai malheureusement pas candidat dans la circonscription de Beauséjour à la prochaine élection, je suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui d'appuyer la proposition de gouvernement et d'assurer que la Constitution canadienne protégera, dans toute sa valeur, la francophonie au Nouveau-Brunswick. C'est un grand jour. C'est avec plaisir que j'appuie cette motion, et j'en profite pour remercier les gens de Beauséjour, qui ont été si généreux à mon endroit et envers mon épouse, ces deux dernières années pendant lesquelles je les ai représentés.

[Traduction]

Toutes les localités, Cap-Tourmentin, Sackville, Dorchester, Memramcook jusqu'à Richibuctou, constituent la meilleure région du Canada.

Par conséquent, c'est avec grand plaisir que j'appuie cette motion.

Je propose, appuyé par le député d'Acadie—Bathurst:

Qu'on mette maintenant la question aux voix.

Des voix: Bravo!

L'hon. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Madame la Présidente, je voudrais aussi dire quelques mots au nom de mon parti pour appuyer la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui et qui vise à modifier la Constitution du Canada.

C'est vraiment une journée absolument exceptionnelle dans notre pays où nous modifions effectivement la Constitution du Canada. Nous avons passé tant d'heures et tant d'années à parler de réforme constitutionnelle, mais aujourd'hui nous modifions vraiment la Constitution et nous faisons de notre pays un endroit encore plus remarquable, non seulement pour les habitants du Nou-